



Independent observer
of the Global Fund

TOUTES LES DEMANDES DE FINANCEMENT PRÉSENTÉES AU FONDS MONDIAL POUR LA PÉRIODE 2017-2019 ONT ÉTÉ EXAMINÉES PAR LE CTEP, ET LA PLUPART ONT ÉTÉ APPROUVÉES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au 1^{er} juillet 2019, le Comité technique d'examen des propositions (CTEP) avait terminé d'examiner les demandes de financement de la période d'allocation 2017-2019 et formulé des recommandations couvrant la totalité des fonds à allouer aux pays (10,3 milliards de dollars), tous les fonds de contrepartie soumis à son examen (313 millions de dollars) et l'ensemble des fonds réservés pour les subventions multipays (260 millions de dollars).

À la même date, le Conseil d'administration avait approuvé 99 pour cent des fonds à allouer aux pays, 99 pour cent des fonds de contrepartie et 91 pour cent des fonds mis de côté pour les subventions multipays.

Ces informations, de même que celles qui figurent dans la suite de cet article, ont été obtenues auprès du Secrétariat du Fonds mondial. Toutes les informations sont en date du 1^{er} juillet 2019.

Toutes les soumissions ont désormais été déposées ; au total, 225 demandes de financement de pays ont été présentées au cours du cycle 2017-2019. Les demandes ont donné lieu à 339 subventions, dont 320 ont été approuvées par le Conseil d'administration, les 19 subventions restantes attendant l'approbation du Conseil (4) ou étant en cours d'examen par le Comité d'approbation des subventions (CAS) (15).

Le Secrétariat a recensé plusieurs problèmes de mise en œuvre, dont les suivants :

- la situation politique du pays change constamment ;
- les tests de la charge virale ne sont pas disponibles ;
- la disponibilité d'antirétroviraux utilisés dans des schémas thérapeutiques de substitution pour les femmes enceintes et les enfants est limitée ;
- les traitements contre les infections opportunistes sont disponibles en quantité limitée ; et
- les organisations de la société civile ont du mal à exercer leurs responsabilités de suivi.

Le Secrétariat prépare actuellement une demande de don supplémentaire, que le Comité de la stratégie examinera à sa réunion des 17 et 18 octobre et décidera de présenter ou non au Conseil d'administration. Étant donné qu'il n'existe actuellement aucune source de financement pour les pays non admissibles comme le Venezuela, le sort de la demande dépend de l'identification d'une source.

Entre-temps, le Conseil d'administration a décidé que des crédits pourraient être alloués au Venezuela au titre de la lutte contre le paludisme au cours de la période 2020-2022 (voir un [autre article du numéro 362 de la version anglaise de l'OFM](#)).

Demande de qualité non financée et optimisation du portefeuille

Pour 2017-2019, le Comité technique d'examen des propositions avait identifié 4,339 milliards de dollars d'initiatives à placer dans le registre des demandes de qualité non financées. Au 1^{er} juillet 2019, 1,280 milliard avait été attribué, et le montant figurant encore sur le registre s'élevait à 3,059 milliards de dollars. Le chiffre de 1,280 milliard de dollars se décompose comme suit :

- gains d'efficacité et reprogrammation (736 millions) ;
- optimisation du portefeuille (504 millions) ;
- Debt2Health (30 millions) ;
- secteur privé (10 millions).

À mesure que l'optimisation du portefeuille libère des fonds supplémentaires, le Fonds mondial se réfère à son cadre de hiérarchisation pour identifier quelles interventions à fort impact il convient de financer. À ce jour, le Comité d'approbation des subventions a recommandé des octrois de fonds d'une valeur totale de 503,9 millions de dollars en trois phases (juillet 2018, octobre 2018 et avril 2019). Environ la moitié de ce montant a été approuvée par le Conseil d'administration pour intégration à des subventions existantes. (Le Secrétariat s'adresse au Conseil d'administration pour l'approbation du financement de chaque subvention lorsque celle-ci est considérée prête à accepter les fonds supplémentaires.)

La répartition des 503,9 millions de dollars entre les différentes composantes est la suivante : paludisme 46 %, tuberculose 30 %, VIH 21 % et SRPS 4 % (pourcentages arrondis).

Le financement octroyé au travers de l'optimisation du portefeuille a permis aux pays de réduire les lacunes au niveau des prestations de services et d'augmenter la couverture. Voici quelques exemples de ces améliorations :

- tuberculose : augmentation du nombre de cas détectés et traités ;
- paludisme : comblement des lacunes en termes de pulvérisation intradomiciliaire d'insecticide à effet rémanent et mise en œuvre des interventions en temps opportun avant les pics saisonniers de transmission ;
- VIH : accélération de la mise à échelle des antirétroviraux en Afrique centrale et occidentale (la couverture devrait atteindre 48 % en 2020 contre 43 % sans optimisation de portefeuille).

S'appuyant sur les leçons tirées de l'optimisation de portefeuille en 2017-2019, le Secrétariat dit vouloir trouver des manières d'accélérer l'intégration dans les subventions des financements octroyés au moyen de l'optimisation du portefeuille. Ce processus prend actuellement 4 à 6 mois.

[Read More](#)
